

DELIBERATION N°.2023.062

L'an deux mille vingt-trois, le 18 octobre, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 11 octobre, sous la présidence de Monsieur Pierre BARROS, Maire.

PRESENTS :

PIERRE BARROS, JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, FLORENCE LEBER, DOMINIQUE DUFUMIER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, JEANICK SOLITUDE, JEAN MARIE MAILLE, CINDY BOURGUIGNON, GILDAS QUIQUEMPOIS, LAUREN LOLO, MICHEL NUNG, EMELE JUDITH, SONIA LAJIMI, FELIX MIRAM, PAULETTE DORRIERE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CHRISTOPHE LUCAS

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

TANIA KITIC A MICHEL NUNG, FRANCK BLEUSE A FLORENCE LEBER, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS

ABSENTS :

GILDO VIERA, DJAMILA AMGOUD, DAVID FELICIE, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

Blaise ETHODET-NKAKE est élu secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 3 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ESPACE GERMINAL POUR LA MISE EN OEUVRE DU CONTRAT LOCAL D'EDUCATION ARTISTIQUE (CLEA) 2023 ET D'UN CHANTIER EDUCATIF AVEC L'ASSOCIATION IMAJ

RAPPORTEUR : FLORENCE LEBER

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant les orientations de la ville de Fosses dans les domaines de l'action culturelle, artistique et éducative ;

Considérant l'engagement de la ville et de l'association Espace Germinal d'animer sur le territoire communal un programme d'actions en matière de développement culturel à vocation éducative ;

Considérant que certaines de ces actions s'inscrivent dans le cadre :

- ⇒ du Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) porté par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et coordonnées à une échelle intercommunale (Fosses, Marly-la-Ville et Survilliers) par les services de la CARPF,
- ⇒ des actions de prévention spécialisée contractualisées avec le Conseil départemental et l'association IMAJ ;

Considérant que, dans ce cadre, l'association Espace Germinal a mis en œuvre 2 actions spécifiques en partenariat avec des services municipaux (EMMD, CLSH, SMJ et centre social) et des associations (ECAM, Let's Danse, IMAJ) :

- ⇒ Réalisation d'une vidéo retraçant le parcours du projet avec le groupe « Electro Street » consistant à l'animation d'ateliers de pratique chorégraphique et d'interventions in situ (accueil jeune, festival PRIMO) ;
- ⇒ Réalisation d'un chantier éducatif de rénovation des loges et sanitaires destinés à améliorer les conditions d'accueil des artistes en résidence à Germinal ;

Considérant que la ville de Fosses a souhaité s'associer directement au financement de ces actions ;
Considérant que cette contribution prendra la forme d'une subvention de la ville de Fosses d'un montant de 2 300 € (500 € pour la réalisation du film et 1 800 € pour le chantier éducatif) ;
Considérant l'avis favorable de la commission population en sa séance du 12 octobre 2023 ;

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'attribuer à l'association Espace Germinal la subvention de 2 300 € ;
- **DECIDE** d'autoriser le Maire à signer tous les documents s'y référant ;
- **DIT** que les dépenses sont affectées au compte nature 6574 à la fonction 524.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le Maire,
Pierre BARROS



Le secrétaire de séance,
Blaise ETHODET-NKAKE